

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 70050 Numéro SIREN : 453 254 997 Nom ou dénomination : A.T.H.
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2020 sous le numéro de dépôt 2380

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/2380

Déposant :

Nom/dénomination : A.T.H.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 453 254 997

N° gestion : 2004 B 70050



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS A.T.H** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **12 Avenue DE POIGNY 77160 POIGNY** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **4 5 3 2 5 4 9 9 7 0 0 0 1 9** Néant ☐ *

Exercice N clos le, **31/03/2019**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (1)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	50 000	
	Terrains	AP	AQ	222 756	
	Constructions	AR	AS	23 793	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	44 062	
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW		
	Immobilisations en cours	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	596 561	
	Autres participations	BB	BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	BE		
	Autres titres immobilisés	BF	BG		
	Prêts	BH	BI		
Autres immobilisations financières*	BJ	BK	887 173		
TOTAL (II)				716 224	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU		
	CRÉANCES	BV	BW		
		BX	BY	48 277	
		BZ	CA	446 731	
	DIVERS	CB	CC		
		CD	CE		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CF	CG	15 403	
Disponibilités		CH	CI	650	
Charges constatées d'avance (3)*		CJ	CK	511 064	
TOTAL (III)				511 064	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	887 173
			CP	CR	483 658
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.T.H		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000 ...)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 407 585
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(477 771)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	973 814
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	166 919
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 442
	Dettes fiscales et sociales	DY	60 024
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	8 087
	Compte régul.	EB	
	TOTAL (IV)	EC	253 475
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 227 289
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	86 555
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.T.H						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	393 210	FH		FI	393 210	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	393 210	FK		FL	393 210	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 089	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	395 299
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	17 550	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 056	
	Salaires et traitements*					FY	196 286	
	Charges sociales (10)					FZ	76 556	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	17 376
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	172 001	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	496 826	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(101 526)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	404 149	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	404 149	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(404 149)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(505 675)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.T.H		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 002
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 102
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 102
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 899
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(22 005)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	403 301
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	881 073
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(477 771)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	17
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 089
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	2 082
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2	
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 000	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	17		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
Autres achats et charges externes	Charges antérieures	17	
	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]



Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements	x		
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	



Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice	x		
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier	x		
- Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes	x		
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus	x		
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices	x		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.T.H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019, dont le total est de 1 227 289 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 477 771 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/06/2019 par le président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 742 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au 31 mars 2018, abandon partiel du compte courant de Monsieur A. TROTTIER pour un montant de 35 000 euros avec clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 mars 2018, abandon partiel de la créance GOUVERNE pour un montant de 120 000 euros TTC avec clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 mars 2019, abandon de la créance GOUVERNE pour un montant de 206 401.20 euros TTC avec clause de retour à meilleure fortune.



**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	50 000			50 000
- Constructions sur sol propre	300 000			300 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 794			23 794
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	50 078		6 015	44 063
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	423 871		6 015	417 856
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 185 542			1 185 542
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 185 542			1 185 542
ACTIF IMMOBILISÉ				

**Notes sur le bilan**

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS GOUVERNE 77160 POIGNY	153 000	435 981	100,00	-404 149
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 185 542	588 981		100 000	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Les titres de participation de la société GOUVERNE ont été provisionné à concurrence des capitaux propres de cette filiale. Une provision pour dépréciation a été constatée sur ces titres pour un montant de 404 149 €.



**Notes sur le bilan**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	207 756	15 000		222 756
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 794			23 794
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	47 701	2 376	6 015	44 063
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	279 251	17 376	6 015	290 612



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		17 376	17 376
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		6 015	6 015
Eléments mis hors service			

**Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 495 660 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	48 278		48 278
Autres	446 732	11 351	435 381
Capital souscrit – appelé, non versé	651	651	
Charges constatées d'avance			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	48 278
Divers – produit à recevoir	3 460

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 Euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/09/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	17 972
Prélèvements sur les réserves	
Total des affectations	17 972
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	17 972

**Notes sur le bilan**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2019
Capital	40 000				40 000
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	1 389 613	17 972	17 972		1 407 586
Résultat de l'exercice	17 972	-17 972	-477 771	17 972	-477 771



**Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 253 475 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 443	18 443		
Dettes fiscales et sociales	60 025	60 025		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	175 008	8 088	166 920	
Produits constatés d'avance				
Total	253 475	76 556	166 920	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	17 554			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 17 554 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis factures non parvenues	8 610
Provision congés payés	11 041
Charges congés payés	4 627
Organismes sociaux ch à payer	273
Etat charges à payer	3 568
Avoirs à établir	2 947
Divers charges à payer	5 140
Total	36 207

**Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	651		

**Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 2 350 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres achats et services extérieurs	17	

Résultat financier

	31/03/2019	31/03/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		12 831
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		12 831
Dotations financières aux amortissements et provisions	404 149	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	404 149	
Résultat financier	-404 149	12 831



Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 – Transfert de charges d'exploitation	2 089	
Transfert de charges d'exploitation	2 089	
Total	2 089	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 082	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 000
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	17	

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté

	Diminution du résultat	Augmentation du résultat
intégration fiscale produit		22 005

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 20/12/2004, la société SAS A.T.H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A.T.H. Elle agit en qualité de tête de groupe.



Notes sur le compte de résultat

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Intégration fiscale produits	-22 005



Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 35 000 Euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Caution sur découvert bancaire CA GOUVERNE	50 000
Caution en remplacement RG CA GOUVERNE	50 000
Avals et cautions	100 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Abandon partiel compte courant A TROTTIER avec clause de retour à meilleur fortune	35 000
Autres engagements donnés	35 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	35 000
Les filiales	100 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon partiel créances GOUVERNE au 31.03.2018 assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	120 000
Abandon partiel créances GOUVERNE au 31.03.2019 assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	206 401
Autres engagements reçus	326 401
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	326 401

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ETAT DE SYNTHESE DETAILLE



A. T. H.

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros

Siège social : POIGNY (Seine et Marne) Zone industrielle – 12, avenue de Poigny

453 254 997 R.C.S. MELUN - SIRET 453 254 997 00019

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

TROISIEME DECISION – Affectation du résultat

L'associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice, soit la somme de 477.771,49 Euros, au compte « Autres Réserves ».

Il reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du CGI, le rapport présenté mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par les décisions de l'associé unique du 30 septembre 2019.

***Copie certifiée conforme
Le Représentant Légal***

A.T.H. S.A.S.
Z.I. - 12, avenue de Poigny
77160 POIGNY
Tél. : 01.64.00.55.25
Fax : 01.64.08.91.55

ATH SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 euros

Siège social : 12, avenue de Poigny – 77160 POIGNY
R.C.S. PROVINS B 453 254 997

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

FRANCE AUDIT CONSEIL

S.A.R.L. de Commissariat aux Comptes au capital de 31 800 Euros
Inscrite auprès de la COUR D'APPEL de PARIS

Siège social : 28, rue de Seine 91450 – SOISY SUR SEINE
Tél : 01 60 75 65 26 - Fax : 01 60 75 65 26

SIRET : 410 604 763 00012 APE : 741C RCS : EVRY B 410 604 763



ATH SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 Euros

Siège social : 12, avenue de Poigny – 77160 POIGNY
R.C.S. PROVINS B 453 254 997

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Aussi, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :



Comme mentionné dans les notes de l'annexe relatives aux « immobilisations financières », votre société provisionne les titres de sa filiale (la société Gouverne) à hauteur du montant des capitaux propres de cette dernière. Dans ce contexte la dotation aux provisions comptabilisée sur l'exercice s'élève à 404 149 €uros.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Soisy sur Seine, le 9 septembre 2019.

Le Commissaire aux Comptes
France Audit Conseil

Gilles MARIE
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/19	Net au 31/03/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	50 000		50 000	50 000
Constructions	300 000	222 756	77 244	92 244
Installations techniques, matériel et outillage	23 794	23 794		
Autres immobilisations corporelles	44 063	44 063		2 376
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	1 185 542	596 561	588 981	993 130
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 603 398	887 173	716 225	1 137 750
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	48 278		48 278	205 240
Fournisseurs débiteurs	142		142	930
Personnel				129
Etat, Impôts sur les bénéfices	439 565		439 565	222 567
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 565		3 565	22 482
Autres créances	3 460		3 460	72 554
<i>Divers</i>				
Disponibilités	15 404		15 404	10 544
Charges constatées d'avance	651		651	646
TOTAL ACTIF CIRCULANT	511 064		511 064	535 092
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 114 462	887 173	1 227 289	1 672 842

FIDELIANCE

Membre Indépendant du réseau CROWE GLOBAL

3

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan

	Net au 31/03/19	Net au 31/03/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Réserve légale	4 000	4 000
Autres réserves	1 407 586	1 389 613
Résultat de l'exercice	-477 771	17 972
TOTAL CAPITAUX PROPRES	973 814	1 451 586
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	166 920	11 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 443	11 532
Personnel	22 736	6 733
Organismes sociaux	20 880	19 197
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 538	39 397
Autres dettes fiscales et sociales	4 871	3 487
Dettes fiscales et sociales	60 025	68 813
Autres dettes	8 088	129 337
TOTAL DETTES	253 475	221 257
TOTAL PASSIF	1 227 289	1 672 842

Compte de Résultat

	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	393 211	360 361	32 850	9,12
Autres produits	2 089	386	1 704	441,77
Total	395 300	360 747	34 553	9,58
CONSOMMATION M/SES &				
Autres achats & charges externes	17 551	16 730	821	4,91
Total	17 551	16 730	821	4,91
MARGE SUR M/SES & MAT	377 749	344 017	33 732	9,81
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	17 056	15 966	1 090	6,83
Salaires et Traitements	196 286	173 931	22 356	12,85
Charges sociales	76 556	63 492	13 064	20,58
Amortissements et provisions	17 376	20 422	-3 046	-14,92
Autres charges	172 001	100 000	72 001	72,00
Total	479 276	373 812	105 465	28,21
RESULTAT D'EXPLOITATION	-101 527	-29 795	-71 732	240,75
Produits financiers		12 831	-12 831	-100,00
Charges financières	404 149		404 149	
Résultat financier	-404 149	12 831	-416 980	NS
RESULTAT COURANT	-505 676	-16 964	-488 712	NS
Produits exceptionnels	8 002	35 075	-27 073	-77,19
Charges exceptionnelles	2 103	437	1 665	381,04
Résultat exceptionnel	5 900	34 638	-28 739	-82,97
Impôts sur les bénéfices	-22 005	-298	-21 707	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	-477 771	17 972	-495 744	NS

ANNEXE



Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements	x		
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice	x		
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier	x		
- Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes	x		
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus	x		
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices	x		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.T.H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019, dont le total est de 1 227 289 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 477 771 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/06/2019 par le président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 742 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au 31 mars 2018, abandon partiel du compte courant de Monsieur A. TROTTIER pour un montant de 35 000 euros avec clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 mars 2018, abandon partiel de la créance GOUVERNE pour un montant de 120 000 euros TTC avec clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 mars 2019, abandon de la créance GOUVERNE pour un montant de 206 401.20 euros TTC avec clause de retour à meilleure fortune.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	50 000			50 000
- Constructions sur sol propre	300 000			300 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 794			23 794
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	50 078		6 015	44 063
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	423 871		6 015	417 856
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 185 542			1 185 542
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 185 542			1 185 542
ACTIF IMMOBILISE	1 609 413		6 015	1 603 398

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS GOUVERNE 77160 POIGNY	153 000	435 981	100,00	-404 149
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 185 542	588 981		100 000	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Les titres de participation de la société GOUVERNE ont été provisionné à concurrence des capitaux propres de cette filiale. Une provision pour dépréciation a été constatée sur ces titres pour un montant de 404 149 €.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	207 756	15 000		222 756
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 794			23 794
– Installations générales, agencements aménagement divers				
– Matériel de transport	47 701	2 376	6 015	44 063
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	279 251	17 376	6 015	290 612
ACTIF IMMOBILISE	279 251	17 376	6 015	290 612

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		17 376	17 376
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		17 376	17 376
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		6 015	6 015
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		6 015	6 015

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 495 660 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	48 278		48 278
Autres	446 732	11 351	435 381
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	651	651	
Total	495 660	12 001	483 659
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	48 278
Divers-produit à recevoir	3 460
Total	51 738

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 Euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/09/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	17 972
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	17 972
Affectations aux réserves	17 972
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	17 972

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2019
Capital	40 000				40 000
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	1 389 613	17 972	17 972		1 407 586
Résultat de l'exercice	17 972	-17 972	-477 771	17 972	-477 771
Total Capitaux Propres	1 451 586		-459 799	17 972	973 814

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 253 475 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 443	18 443		
Dettes fiscales et sociales	60 025	60 025		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	175 008	8 088	166 920	
Produits constatés d'avance				
Total	253 475	86 555	166 920	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	17 554			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 17 554 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis factures non parvenues	8 610
Provision congés payés	11 041
Charges congés payés	4 627
Organismes sociaux ch à payer	273
Etat charges à payer	3 568
Avoirs à établir	2 947
Divers charges à payer	5 140
Total	36 207

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	651		
Total	651		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 350 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres achats et services extérieurs	17	
Total	17	

Résultat financier

	31/03/2019	31/03/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		12 831
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		12 831
Dotations financières aux amortissements et provisions	404 149	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	404 149	
Résultat financier	-404 149	12 831

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 – Transfert de charges d'exploitation	2 089	
Transfert de charges d'exploitation	2 089	
Total	2 089	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 082	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 000
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	17	
TOTAL	2 103	8 002

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté

	Diminution du résultat	Augmentation du résultat
intégration fiscale produit		22 005
Total		22 005

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 20/12/2004, la société SAS A.T.H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A.T.H. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Notes sur le compte de résultat

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Intégration fiscale produits	-22 005
TOTAL	-22 005

Autres informations**Montant des engagements**

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 35 000 Euros.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Caution sur découvert bancaire CA GOUVERNE	50 000
Caution en remplacement RG CA GOUVERNE	50 000
Avals et cautions	100 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Abandon partiel compte courant A TROTTIER avec clause de retour à meilleur fortune	35 000
Autres engagements donnés	35 000
Total	135 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	35 000
Les filiales	100 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon partiel créances GOUVERNE au 31.03.2018 assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	120 000
Abandon partiel créances GOUVERNE au 31.03.2019 assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	206 401
Autres engagements reçus	326 401
Total	326 401
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	326 401

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.